

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 4/12/2014 CTL et CAPL de la DDFIP de la CHARENTE

Depuis jeudi 23/10, les listes pour les élections professionnelles aux Commissions Administratives Paritaires Locales (CAPL) et pour le Comité Technique Local (CTL) sont déposées.

Ainsi, nous savons que seuls Solidaires Finances Publiques, la CGT finances Publiques et FO DGFIP seront présents pour ces scrutins. Cette fois-ci, contrairement au scrutin de 2011, la CFDT (au CTL et pour les 3 CAPL) et le SNA (pour la CAPL2) sont absents.

Tout d'abord, nous remercions chaleureusement tous les collègues qui ont accepté de figurer sur nos listes. Autant, il paraît parfois difficile de dire oui, autant il est délicat de solliciter les collègues.

Faire des listes n'est jamais simple. Il faut bien sûr des volontaires. Pour les CAPL, les listes sont établies en tenant compte des grades et dans certains grades il y a peu d'agents éligibles. Pour le CTL, nous avons fait en sorte de trouver l'équilibre, entre homme et femmes, entre les grades A B et C, entre les différentes résidences et services. Pas simple.

C'est pourquoi, nous tenons également à remercier tous les collègues qui avaient accepté de figurer sur nos listes en 2011 et qui sont «absents» cette année. Cela nous avait permis de pouvoir faire des listes complètes dans tous les scrutins hormis le grade d'AA1ème classe. Sans eux, nous n'aurions pas réussi.

En cette année 2014, trois grades, pour nous, étaient "délicats" (contrôleur 1ère classe) ou "très délicats" (agent d'assiette de 1ère classe et agent d'assiette principal de 2ème classe) en raison, notamment, du faible nombre d'agents éligibles dans ces grades.

Au final, grâce à l'acceptation de certains suite à notre pressante sollicitation, nous avons pu faire des listes dans tous les grades sauf dans celui d'agents d'assiette de 1ère classe. Situation identique à 2011.

Au final, entre les candidats au CTL et aux CAPL, nous serons 32 à nous présenter à vos suffrages contre 36 en 2011. Il faut préciser que la parité syndicale au CTL sera de 7 au lieu de 8 en 2011 (donc 14 candidats contre 16) et de 5 sièges au lieu de 6 en 2011 pour la CAPL n°3 (donc 10 candidats au lieu de 12).

NOS LISTES :

CTL : 7 sièges à pourvoir donc 14 noms.

- | | |
|------------------------------------|---|
| 1 Pascal FORGAS B SIE Ville Soyaux | 2 Maryfrance FOUGERON A Pôle CE |
| 3 Jean René DAVY C SIP Barbezieux | 4 Aline SAKONDA B SIE Cognac |
| 5 Patrick FARGHEN B SIP Ruffec | 6 Marie Héléne DUDOUIT C SIP Ruffec |
| 7 Benoist ROUCHETTE B BCR | 8 Nathalie JABLI B SIE Cognac |
| 9 Joel LAVAURE B Direction | 10 Lydia BATY B Enregistrement Soyaux |
| 11 Noel PELLETIER B SIE Confolens | 12 Amélie BLANC A Direction |
| 13 Nicolas GOLDHABER C CSB Soyaux | 14 Annie MARSAUD CHAMBON B SIE Ville Soyaux |

CAPL 1 : Inspecteurs 3 sièges à pourvoir donc 6 noms.

- | | |
|--|---|
| 1 Maryfrance FOUGERON Pôle CE Soyaux | 2 Fabienne DARDILHAC SIP ANG Ville Soyaux |
| 3 Frédéric MAROIS SIE Ang Ville Soyaux | 4 Amélie BLANC Direction |
| 5 Stéphanie BAYLET SIE Ang Ville | 6 Marie Catherine LALANNE PELLETIER SIE Confolens |

CAPL 2 : Contrôleurs 6 sièges à pourvoir donc 12 noms.

- | | |
|--|------------------------------------|
| - 4 CP : 1 Pascal FORGAS SIE Ang Ville | 2 Benoist ROUCHETTE BCR |
| 3 Patrick FARGHEN SIP Ruffec | 4 Joel LAVAURE Direction |
| - 4 C1 : 1 Philippe MAZEAU Direction | 2 Martine ROBERT CDIFoncier Soyaux |
| 3 Marie Christine MOREAU CDIFoncier Soyaux | 4 Joelle MONNEAU Accueil Cognac |
| - 4 C2 : 1 Aline SAKONDA SIE Cognac | 2 Valérie KESEK Hypothèques Soyaux |
| 3 Lydia BATY Enregistrement Soyaux | 4 Angélique BARRET PRS Soyaux |

CAPL 3 : Agents Administratifs 5 sièges à pourvoir donc 10 noms (il nous manque les 2 AA1).

- | | |
|---|---|
| - 4 AAP1 : 1 Brigitte FORGAS Direction | 2 Brigitte RAYNAUD SIE Ang Ville |
| 3 Elisabeth LAGUERCHE Domaines | 4 Sylvie TROPEAU CDIFoncier Soyaux |
| - 4 AAP2 : 1 Céline GROUSSARD Domaines | 2 Nathalie QUELARD SIP Ang Extérieur Soyaux |
| 3 Martine VERNEL WESOLOWSKI Hypo Cognac | 4 Guillaume RICARRERE Direction |